

Ce qu'elle
croyait :

« Une heure après avoir pris
un verre, je peux conduire
sans problème. »

Ce qu'elle
a appris :

Il est impossible de calculer la quantité d'alcool que vous pouvez consommer, puis conduire sans problème. Si votre taux d'alcoolémie est de **0,05 %** votre permis de conduire est immédiatement suspendu pour au moins sept jours. C'est un fait.



À compter du 26 octobre 2010, les pénalités augmenteront pour les conducteurs dont le taux d'alcoolémie est de 0,05 % à 0,08 %. Pour obtenir plus d'information (en anglais seulement), consultez le www.gov.ns.ca/tran.

